

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

GENERAL INFORMATION & SPECIFIC RULES

CHAMPIONNAT PROVINCIAL COLTS 2023

2023 COLTS PROVINCIAL CHAMPIONSHIP

Club de curling De la Vallée (Amqui)

13 au 16 avril 2023 – April 13-16, 2023

1. **INFORMATIONS GÉNÉRALE / GENERAL INFORMATION**

|  |  |
| --- | --- |
| Les règles du curling pour le jeu supervisé de Curling Canada s'appliquent lors de tous les événements sanctionnés par Curling Québec. Les règlements spécifiques décrits ci-après auront cependant préséance pour ce championnat. En cas de contradiction dans l’interprétation d’un règlement, le libellé en version française des documents de CQ aura toujours préséance. | Curling Canada’s Rules of Curling for supervised play apply. However, the rules stipulated in this document will prevail during the championship. In the event that there is a discrepancy between the French and the English texts, the French version of all CQ documents will take precedence. |

|  |  |
| --- | --- |
| ***Club hôte***  Club de curling De la Vallée (Amqui)  55 Rue du Carr Sportif,  Amqui, QC, G5J 3E6 | ***Host club***  Club de curling De la Vallée (Amqui)  55 Rue du Carr Sportif,  Amqui, QC, G5J 3E6 |
| ***Activités protocolaires***  Horaire à venir | ***Ceremonies and social functions:***  Schedule to be determined |
| ***Arbitre en chef***  À venir | ***Head Umpire***  To be determined |
| ***Réunion des équipes :***  Il n’y aura pas de rencontre des équipes avant le début du championnat. Nous prenons pour acquis que toutes les équipes liront ce document au complet et respecteront les règles. Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Émile Asselin ou avec l’arbitre en chef. | ***Team Meeting***  There will be no official team meeting before the start of the championship. It is understood that all teams will have read this document in full and will respect the rules as described. Please direct any questions to Émile Asselin or to the head umpire. |
| ***Formulaire d’entente de participation***  Les équipes doivent signer le formulaire d’entente de participation au championnat et le remettre à l’arbitre en chef avant leur premier match. | ***Participation Agreement Form***  All teams must sign the participation agreement form and return it to the head umpire prior to the start of their first game. |

1. **RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE / SPECIFIC RULES**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Formule du championnat***  Les vingt (20) équipes sont divisées en cinq (5) sections de quatre (4) équipes et disputent un tournoi à la ronde intra-section (3 matchs) à l’issue duquel la meilleure équipe de chaque section sera qualifiée pour la ronde éliminatoire ainsi que les trois (3) prochaines meilleures équipes au classement général. | ***Championship format***  The twenty (20) teams will be divided into five (5) sections of four (4) teams and will play a full round robin (3 games) within their sections. After the conclusion of the preliminary round, the top team from each section will qualify for the championship round as well as the next three (3) highest ranked teams overall. |
| ***Zone de garde protégée (ZGP)***  La règle de 5 pierres protégées sera en vigueur tout au long du championnat :   1. Aucune pierre de l’équipe non active immobilisée dans la ZGP ne pourra être sortie du jeu par l’équipe active avant que ne soit lancée la 6e pierre du bout. Quand une pierre de l’équipe non active (dans la ZGP) est sortie du jeu avant la 6e pierre du bout, soit directement ou indirectement, la pierre lancée doit être retirée du jeu et on replacera toutes les pierres immobiles déplacées le plus près possible de leur position initiale, sans exception. Toute pierre qui se trouvait antérieurement dans la ZGP, mais qui se trouve à présent dans les cercles, mordante sur la ligne de « T » ou derrière cette ligne, peut être retirée à n’importe quel moment. 2. La troisième, la quatrième ou la cinquième pierre lancée dans un bout peut frapper une ou des pierres adverses dans la ZGP et celle-ci peut à son tour frapper une pierre en dehors de la ZGP pourvu que la pierre initiale, dans la ZGP, demeure en jeu. S’il en résulte qu’une pierre adverse dans la ZGP est sortie du jeu, on appliquera la règle13(2) (ou la règle12(2)). | ***Free guard zone (FGZ)***  The 5-rock rule will be applied throughout the entire championship:   1. Any stationary stone(s) belonging to the opposition located in the FGZ shall not be removed from play by the delivering team prior to the delivery of the 6th stone of the end. When an opposition’s stone(s) that is removed from play from the FGZ prior to the 6th stone of the end, directly or indirectly, without exception, the delivered stone must be removed from play and any other displaced stones replaced as close as possible to its original position. Any stone previously in the FGZ but now located in the rings, biting the tee-line, or behind the tee-line, may be removed at any time. 2. A delivered third, fourth or fifth stone of an end may hit an opposition stone(s) located in the FGZ on to a stone(s) not in the FGZ providing that any opposition stone originally located in the FGZ remains in play. If an opposition’s stone(s) is removed from play, apply Rule 13(2) (or Rule12(2)). |
| ***ÉQUIPEMENT – TÊTES DE BROSSE AUTORISÉES***  Veuillez svp prendre en note que le moratoire de Curling Canada sur le balayage ne sera pas en vigueur. Ainsi, les équipes peuvent utiliser n’importe quelles têtes de brosses, mais les brosses en poil sont strictement interdites. | ***EQUIPMENT – APPROVED BROOM HEADS***  Please note that Curling Canada’s sweeping moratorium will not be applied for this championship. Therefore, teams may use any type of broom head, but hair brooms are strictly forbidden. |
| ***Durée des matchs***  Tous les matchs prévus dans le cadre du championnat seront de huit (8) bouts et devront obligatoirement être disputés à défaut de quoi des sanctions seront prises contre les équipes fautives. Une équipe pourra concéder la victoire après que quatre (4) bouts aient été complétés.  S’il y a égalité suite aux bouts réglementaires, le jeu doit alors se poursuivre pendant autant de bouts supplémentaires nécessaires pour déclarer une équipe gagnante et la direction du jeu (extrémité vers laquelle les pierres sont lancées) ne doit pas être modifiée. | ***Length of games***  All of the games played throughout the championship will be eight (8) ends long and all scheduled games must be played. Sanctions will apply to teams who fail to comply with the established schedule. A team may concede at any time after the conclusion of the fourth (4th) end.  If games are tied after the completion of the 8th end, extra ends will be played until a winning team is decided. The direction in which the stones are thrown must not be modified. (Continue where play left off without bringing stones to the opposite end) |
| ***Temps de réflexion***  Le temps de réflexion accordé à chacune des équipes pour compléter huit (8) bouts sera de 30 minutes et 4,5 minutes seront accordées pour chaque bout supplémentaire. | ***Thinking Time***  Thirty (30) minutes of thinking time will be allotted to each team to play an eight (8)-end game. Each team will be given 4.5 minutes to complete each extra end. |
| ***Temps morts***  Chaque équipe a droit à deux (2) temps morts par match et à un (1) temps mort à chaque bout supplémentaires.  Le chronométreur arrêtera le temps au signal provenant d’un joueur de l’équipe active.  Les temps morts sont d’une durée de 90 secondes (incluant le temps de déplacement de l’entraîneur ou du cinquième joueur).  Du temps additionnel pourra être ajouté à la discrétion de l’arbitre en chef.  L’entraîneur ou le 5e joueur (mais non les deux) peut rencontrer l’équipe à n’importe quel moment lors des 90 secondes du temps mort.  L’entraîneur ou le 5e joueur de l’équipe inactive pourra rencontrer les joueurs à l’extrémité vitrine de la piste seulement. | ***Timeouts***  Each team may use two (2) timeouts per game, and one (1) time out for each extra end.  The timer will stop the clock once a player on the ice has signaled that they would like to take a timeout.  Each timeout will last no longer than 90 seconds including any displacement time by the coach or 5th player.  Additional time may be added at the head official’s discretion.  The coach or the fifth player (but not both) can join the team on the ice at any time during a timeout.  The coach or fifth player from the inactive team (the team who did not call the timeout) must stay at the home end of the ice (window side for most clubs). |
| ***Substitutions :***  Avant le début du championnat : une équipe peut modifier sa liste des joueurs officielle avant le début du championnat. CQ doit en être officiellement informé (par écrit) avant que tout changement soit effectif. Au minimum, trois (3) membres de l’équipe originale doivent cependant toujours faire partie de l’équipe pour qu’elle demeure éligible. Par souci d’équité, le « début du championnat » pour chaque équipe concordera avec le moment ou un membre de la formation lancera une pierre officielle (incluant la pratique d’avant-match).    Pendant le championnat : les équipes ne peuvent pas faire de modifications à leur liste de joueurs pendant un championnat. Les options suivantes s’appliquent si un joueur se blesse et/ou ne peut être présent :   * l’équipe peut utiliser son cinquième (5e) joueur (si applicable) * l’équipe peut jouer à trois (3) joueurs * Si, pour toute raison que ce soit, une équipe n’est pas en mesure de disputer un match avec trois joueurs au minimum, elle perdra automatiquement le match en question. | ***Substitutions :***  Before the start of the championship: a team can modify their roster before the start of the championship. CQ must be officially advised (in writing) before the change will be considered official. A minimum of three (3) members of the original team must always remain on the team in order for the team to remain eligible. The start of the championship is considered the first time the team throws a rock (including pre-game practice).  During the championship: Teams cannot modify their team members once the championship has started. The following options are available to the teams if a player gets injured or cannot be present:   * The team can use their 5th player (if applicable) * The team can play as three (3) players * If, for some reason, the team cannot field at least 3 members of the team, they will automatically lose the game in question. |
| ***Pratiques pré-compétition***  À déterminer | ***Pre-competition practices***  To be determined |
| ***Pratiques d’avant-match***  Les pratiques d’avant-match débuteront vingt-cinq (25) minutes avant l’heure indiquée sur l’horaire officiel. Les deux (2) équipes ont droit à une période d’échauffement sur la piste désignée. Chaque joueur (5e inclus) aura la possibilité de lancer une (1) pierre aller-retour. Le brossage ne sera permis que lors du dernier lancer de pratique. Cette période ne doit pas dépasser cinq (5) minutes plus deux fois une (1) minute pour les tirs de précision. | ***Pre-game practices***  Pre-game practices will begin twenty-five (25) minutes prior to the game times as indicated on the official draw. Both teams will have a chance to practice on their assigned sheet. Each player (including the 5th) can throw one (1) rock up and down the sheet. Sweeping will only be permitted on the last stone of the practice. Practice sessions will be a maximum of five (5) minutes per team, plus two (2) one-minute intervals to throw both shootouts. |
| ***Avantage de la dernière pierre (ronde préliminaire)***  L’avantage de la dernière pierre sera déterminé par deux (2) tirs de précision effectués lors de la pratique d’avant-match.  Chaque membre de l’équipe devra effectuer au moins un (1) tir de précision pendant le tournoi à la ronde (5e joueur exclus) et les deux (2) équipes devront déclarer les joueurs qui effectueront les lancers de précision à l’arbitre en chef avant le début de la première pratique.  La couleur des pierres est prédéterminée pour le tournoi à la ronde. L’équipe lançant les pierres jaunes pratiquera en premier et effectuera ses deux tirs de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers) dès la fin de sa période d’échauffement. L’équipe lançant les pierres bleues lancera donc obligatoirement la rotation antihoraire (out-turn pour droitiers) pour ses lancers de précision.  Une distance sera attribuée par triangulation à une pierre qui s’immobilise directement sur le bouton. Une distance de 199.6 cm sera attribuée à une pierre qui s’immobilise à l’extérieur des cercles (maison).  Si aucune équipe n’a pu obtenir l’avantage de la dernière pierre suite au processus décrit précédemment, cet avantage lors du premier bout sera alors déterminé par tirage au sort. | ***Last rock advantage (preliminary round)***  Last rock advantage will be determined by two (2) shootouts thrown during the pre-game practice.  Each member of the team must throw at least one (1) shootout during the round robin (5th player excluded). Both teams must advise the official which players will be throwing their two shootouts before the start of the first practice.  Rock color is predetermined during round robin play. The team throwing the yellow stones will practice first and will complete their two shootouts immediately after the practice using the clockwise rotation (in-turn for right-handed curlers). The team throwing blue stones will practice second and will complete their shootouts using the counter-clockwise rotation (out-turn for right-handed curlers).  Triangulation will be used to determine the distance of a stone which stops covering the button. A distance of 199.6 cm will be given to a stone that comes to rest outside of the house (circles).  In the event that there is a tie after both teams have completed their shootout, hammer will be determined by a coin toss. |

|  |  |
| --- | --- |
| ***Bris d’égalité***  Il n’y aura pas de match de bris d’égalité de disputé dans le cadre du championnat. | ***Tiebreakers***  No tiebreaker games will be played during this championship. |
| ***Classement des équipes et ronde éliminatoire***  À l’issue de la ronde préliminaire, les équipes seront classées de 1 à 4 dans chaque section en fonction des critères suivants :   1. Fiche victoires-défaites 2. Résultat du ou des match(s) entre les équipes impliquées 3. Le cumulatif des tirs de précision. Les cinq (5) meilleurs résultats sur six (6) seront comptabilisés.   Toutes les équipes toujours à égalité suite à l’application des critères #1 et #2 seront alors départagées (classées) uniquement en fonction du critère #3 (tirs de précision).  Les équipes classées #1 de chaque section seront qualifiées pour la ronde éliminatoire et seront identifiées Q1, Q2, Q3, Q4 et Q5.  Les deux derniers laissez-passer seront octroyés parmi les dix-huit (15) équipes restantes en fonction des critères suivants. Ces équipes seront désignées Q6, Q7 et Q8 :   1. Fiche victoires-défaites 2. Résultat du ou des match(s) entre les équipes impliquées s’il y a lieu 3. Cumulatif des tirs de précision - Les cinq (5) meilleurs résultats sur six (6)   Quart de finales : QF1 : Q1 vs Q8  QF2 : Q2 vs Q7  QF3 : Q3 vs Q6  QF4 : Q4 vs Q5  Demi-finales : Gagnant de QF1 vs Gagnant de QF4  Gagnant de QF2 vs Gagnante de QF3  Finale : Les gagnants des deux demi-finales s’affronteront lors de la finale  Bronze : Les perdants des deux demi-finales s’affronteront lors de la finale de bronze. | ***Team ranking and playoffs***  After the conclusion of the preliminary round, teams will be ranked from 1 to 4 in each section as follows:   1. Win-Loss record 2. Head-to-head results of the implicated teams 3. Cumulative shootout total – the best five (5) of six (6) results will be calculated   Any teams that are still tied after criteria #1 and #2 have been applied will be ranked solely by criteria #3 (shootout)  The top team from each section will qualify for the playoffs and will be identified as Q1, Q2, Q3, Q4 and Q5.  The final two playoff spots will be distributed two the two (2) highest ranked teams of the remaining eighteen (18) teams. The teams will be ranked as follows and will be identified as Q6, Q7 and Q8.   1. Win-Loss record 2. Head-to-head results of the implicated teams 3. Cumulative shootout total – best five (5) of six (6)   Quarter finals: QF1: Q1 vs Q8  QF2: Q2 vs Q7  QF3: Q3 vs Q6  QF4: Q4 vs Q5  Semi-finals: Winner of QF1 vs winner of QF4  Winner of QF2 vs Winner of QF3  Final: The winners of the two semi-finals will play each other in the final.  Bronze: The losing teams of the two semi-finals will play each other for bronze. |
| ***Choix de la couleur des pierres et avantage de la dernière pierre – Ronde éliminatoire***  Au cours des éliminatoires, l’avantage de la dernière pierre et le choix de la couleur des pierres seront accordés à l’équipe ayant la meilleure fiche victoires-défaites. L’équipe avec l’avantage de la dernière pierre pratiquera en premier.  Si deux (2) équipes ont des fiches victoires-défaites identiques, l’équipe avec le meilleur classement aura le choix de la couleur des pierres. L’avantage de la dernière pierre au premier bout sera déterminé par deux tirs de précision tel que décrit précédemment. L’équipe lançant les pierres jaunes pratiquera en premier et effectuera ses tirs de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers). | ***Rock selection and last rock advantage (playoffs)***  For the entirety of the playoffs, last rock advantage and the choice of rock colour will be awarded to the team with the best win-loss record. The team with last rock (hammer) will practice first.  If both teams have the same win-loss record, the higher ranked team will have the choice of colour. Last rock advantage will be determined by two draws to the button as previously described. The team throwing yellow stones will practice first and will throw their shootouts with the clockwise rotation (in-turn for right-handed curlers). |

**ANNEXE A – CODE D’ÉTHIQUE DU PARTICIPANT**

**APPENDIX A – PARTICIPANT’S CODE OF ETHICS**

Il est attendu que tout joueur ou joueuse participant à un tournoi, un championnat ou à un événement officiel sanctionné par Curling Québec doit se comporter de façon respectueuse envers ses coéquipiers, ses adversaires, les arbitres, les organisateurs, les spectateurs et toute autre personne présente.

Ainsi, les comportements suivants ne seront dorénavant plus tolérés lors des événements sanctionnés par Curling Québec :

* Coup de balai : tout coup de balai effectué sur la surface de jeu ou à l’extérieur, endommageant ou non la glace.
* Langage abusif : blasphèmes, etc.

**Sanctions**

Les arbitres en chef auront l’obligation d’appliquer les sanctions suivantes:

* Première offense dans un match : avertissement. L’arbitre en chef informera le/la joueur/joueuse et l’entraîneur concerné lorsque le bout sera complété.
* Deuxième offense dans un match pour un même joueur : expulsion ; tel que stipulé dans la règlementation officielle de Curling Canada, le ou la joueuse expulsé(e) ne peut pas être remplacé(e) (Règle 21-7) et l’équipe doit terminer le match avec trois joueurs.
* Troisième offense pour un même joueur dans le même tournoi : expulsion définitive de l’événement et convocation auprès du comité de discipline de CQ.

**ANNEXE B – CODE D’ÉTHIQUE CQ CONCERNANT L’UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX**

Sans aucun doute, la situation a changé en ce qui concerne la façon dont les médias, les fans et les joueurs interagissent et il est reconnu que les diverses formes de médias sociaux représentent une occasion précieuse pour la communication. Les concurrents sont encouragés à adopter ces médias sociaux, car ils présentent des pistes pour promouvoir le curling ainsi que leurs équipes. Mais il doit y avoir certaines responsabilités rattachées à l'utilisation de ces médias sociaux, en particulier lorsque les concurrents participent à des événements provinciaux, nationaux et championnats du monde lorsque la visibilité est à son comble.

Ceci étant dit, voici quelques conseils :

• Être conscient du fait que, comme les athlètes de haut niveau, les compétiteurs sont à l'honneur et ils représentent toujours non seulement eux-mêmes, mais leurs équipes, leurs coéquipiers, leur famille et Curling Québec comme participants à un championnat majeur. Il n'y a pas d'interrupteur marche-arrêt quand il s'agit de cette responsabilité.

• Il n'y a pas de "sous le couvert de l'anonymat" en matière de communication via les médias sociaux. Il est illégal d’usurper l’identité d’une autre personne. Frapper le bouton « retour » sur un Tweet, et vous faites partie du dossier public, le message peut être distribué à des milliers de personnes en seulement quelques secondes. Évitez d'utiliser les médias sociaux lorsque vous êtes en colère ou en consommant de l'alcool. Aussi, lors des événements, on recommande d'éviter de lire les réponses de Twitter ou les messages sur Facebook adressés à votre équipe. C'est une réalité qu'il y aura des opposants qui prennent plaisir à dénigrer des compétiteurs ou leurs coéquipiers. Leur répondre ne sert à rien. Les éviter est la meilleure chose à faire. Idéalement, ayez quelqu'un de l'extérieur qui filtre les réponses pour empêcher que les messages négatifs vous parviennent.

• Soyez bien astucieux quant au contenu d'un message. Il n'y a jamais rien de mal à prendre la voie rapide quand il s'agit de débattre des événements, des officiels ou des adversaires. Les compétiteurs aident leur sport et leur équipe en présentant une image positive et respectueuse à ceux qui lisent votre message. Remercier ses fans et louer ses coéquipiers et ses adversaires sont de bons moyens de faire cela.

• Les compétiteurs n'aident pas le sport et causent du tort à leurs coéquipiers en envoyant des messages négatifs ou en partageant/relayant des messages négatifs d'autres personnes. Ceux-là peuvent contenir des critiques de leurs adversaires, coéquipiers, officiels, événements, commanditaires, installations et des conditions de jeu ou des insultes sexistes, racistes ou homophobes. Il s'agit d'une consigne pour toute l'année, mais sachez que si cela se produit au cours d'un championnat provincial, national, mondial ou tout autre événement sous la juridiction Curling Canada ou de Curling Québec, les compétiteurs peuvent et seront passibles d'une amende et/ou d’une suspension pour tout ce que Curling Canada ou Curling Québec considère préjudiciable au curling.

• Au cours des épreuves de qualification ou de championnat, les compétiteurs devraient être conscients des commanditaires. On doit se rappeler que les partenariats de Curling Québec avec Brosses Performance, PCW, Kruger inc., Jet Ice et ceux de Curling Canada telles que Tim Hortons, Kruger inc., World Financial Group et Capital One, pour n'en nommer que quelques-uns, sont responsables du succès de nos événements. Curling Québec et Curling Canada demandent aux compétiteurs de respecter ces partenariats: A) en n'envoyant pas de messages qui sembleraient critiquer les commanditaires et B) en envoyant des messages qui mettent en valeur les compétiteurs de nos partenaires. Cela s'applique spécifiquement au cours des championnats. On reconnaît que certaines équipes ont des partenariats avec des commanditaires rivaux. Le fait est qu'il y a plus de 340 jours dans une année pour faire l'éloge des parrains de l'équipe; on insiste que durant l'événement lui-même, on s'en abstienne par respect pour nos partenaires qui rendent possible la tenue des événements majeurs.

• Pendant les championnats, par respect pour l'intégrité du jeu, il sera interdit aux joueurs, aux entraîneurs et aux remplaçants sur l'aire de jeu d'utiliser toute forme de médias sociaux 15 minutes avant jusqu'à la fin des matchs. Les équipes peuvent, toutefois, nommer quelqu'un assis dans les estrades ou regardant la télévision pour envoyer des messages via les médias sociaux pourvu qu'il n'y ait aucun contact direct avec les joueurs, l'entraîneur ou le remplaçant sur l'aire de jeu.

**ANNEXE C – ENTENTE DE PARTICIPATION**

**APPENDIX C – PARTICIPATION AGREEMENT FORM**

En considérant que Curling Québec accepte que je participe à un championnat provincial, je consens à ce qui suit :

1. Je reconnais avoir reçu et lu les règlements pour le championnat provincial désigné.
2. Je m’engage à respecter toutes les règles et règlements en regard de la publicité, de la promotion et du code vestimentaire tel qu’établi par Curling Québec et ses commanditaires, dont j’ai pris connaissance dans le Guide des compétiteurs.
3. Je vais me conformer aux programmes antidopage de l’Association mondiale de curling (WCF) et du Centre canadien pour l’éthique dans le sport (CCES) qui exigent d’éviter de consommer des substances interdites. S’il y a lieu, je me soumettrai aux tests de dépistages de substances interdites effectués par un représentant de l’Association ou toute autre personne ayant l’autorité de le faire.

4. Je consens à ce que Curling Québec et son mandataire :

* Photographient ;
* Enregistrent des vidéos ;
* Filment ; et/ou
* Enregistrent ma voix ; et suite à
* Montrent, publient et diffusent mon nom ou photographies, vidéos, ﬁlms, ou tout autre portrait de moi ou tout enregistrement de ma voix pour n’importe quelle promotion, reportage ou publicité sur ou en relation avec Curling Québec ou l’événement.

5. Pour la promotion du curling lors de la diffusion de l’événement, je consens à :

* Être interviewé pendant l’événement et
* Porter, à la demande de Curling Québec, un micro lors de la compétition.

J’accepte les conditions de cette entente comme en fait foi ma signature.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Signé le | (Jour) |  | (Mois) |  | (Année) |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Équipe |  |  |
|  | Lettres moulées | Signature |
| Capt |  |  |
| 3e |  |  |
| 2e |  |  |
| 1er |  |  |
| 5e |  |  |
| Ent. |  |  |

**Personne contacte de l’équipe : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

OBLIGATOIRE DE:

1. signer (par tous les joueurs/joueuses de l’équipe et l’entraîneur si applicable)
2. remettre à l’arbitre en chef au championnat provincial AVANT de jouer votre PREMIER match.